



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 20 mai 2021

ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES ET COMPLEMENTAIRES DANS 2 COMMUNES DU PAS-DE-CALAIS 4 ET 11 JUILLET 2021

Les électeurs des communes d'**AMBLETEUSE** (arrondissement de Boulogne-sur-Mer) et de **MAROEUIL** (arrondissement d'Arras) ont été convoqués par arrêtés préfectoraux le dimanche 4 juillet 2021 et, en cas de second tour, le dimanche 11 juillet 2021, en vue de procéder au renouvellement de leur conseil municipal.

Les déclarations de candidature seront reçues selon les modalités suivantes :

Commune	Lieu de dépôt des déclarations de candidature	Tour 1	Tour 2 éventuel
AMBLETEUSE	Sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer	du jeudi 10 juin au jeudi 17 juin inclus de 9h à 12h et de 14h à 16h30	Du lundi 5 au mardi 6 juillet 2021 inclus de 9h à 12h et de 14h à 16h30
MAROEUIL	Préfecture du Pas-de-Calais	du jeudi 10 juin au jeudi 17 juin inclus de 9h à 12h et de 14h à 16h30	Du lundi 5 au mardi 6 juillet 2021 inclus de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)